Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 056-215602087-20260203-2026_1_9-DE

COMMUNE DE SAINT BRIEUC DE MAURON

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le 29 janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Brieuc de Mauron, dûment convoqué le 22 janvier 2026 s'est réuni en séance ordinaire à la Salle du Conseil Municipal en mairie, sous la présidence de M. Charles- Edouard FICHET.

Etaient présents :
Mmes et MM. FICHET Charles-Edouard - MENIER Louis - MENIER Corinne - GUILLARD Pierre- TEMPIER Loïc- BUREL Alain - LE BRETON Fabienne

Etaient absents :
DERVIEUX Sarah- Alexandra
REYNAUD Pascale a donné procuration à MENIER Corinne
DE KERSABIEC Brieuc a donné procuration à TEMPIER Loïc

Nombre de conseillers : 10
Présents : 7
Votants : 9

Mme Corinne MENIER a été nommée secrétaire de séance.
Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

2026-1-9 – Convention de partenariat avec l'association de protection des abeilles et désinsectisation pour destruction de nids de frelons asiatiques

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal, avoir pris en charge en 2025, différentes factures de particuliers, pour procéder aux destructions de nids de frelons asiatiques, par l'association domiciliée à Evriguet. Il convient donc de passer une convention de partenariat avec celle-ci, à partir du 1er janvier au 31 décembre 2026 et peut-être reconduite tacitement après analyse des interventions réalisées sur l'année.

Montant déterminé pour :

- Nids primaires ➔ 15€ TTC
- Nids secondaires ➔ 40€ TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide *d'approuver à l'unanimité* de passer cette convention. Autorise Monsieur Le Maire à signer tout document se rapportant à cette convention de partenariat.

Les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au budget primitif 2026 de la commune.

MAIRIE DE ST BRIEUC DE MAURON R.F. (56430)

Extrait certifiée conforme
Fait à St Brieuc de Mauron
Le - 3 FEV. 2026
Le Maire,
Charles-Edouard FICHET